

le journal

de l'UNIGE

n°95 | du 23 octobre au 6 novembre 2014 | paraît le jeudi | www.unige.ch/lejournale

ENSEIGNEMENT | 4
Financement exceptionnel pour la Faculté de théologie
Grâce à la générosité de deux mécènes, la Faculté de théologie ouvre deux nouvelles chaires à la rentrée académique 2015

UNI-CITÉ | 4



Un troisième laboratoire public ouvre ses portes
Laboratoire public dédié aux sciences de la vie et aux sciences biomédicales, le Bioscope accueille ses premiers visiteurs le 3 novembre

L'AGENDA | 5-11
Retrouvez l'ensemble des conférences, cours publics, colloques et soutenances de thèse se déroulant à l'UNIGE

HORIZONS | 16
L'argent peut-il tout acheter?
Le philosophe américain Michael Sandel donnera une conférence sur les relations entre argent et éthique, à l'occasion de la remise des Prix Latsis universitaires 2014



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



Un jeune vendeur de rue attaqué par d'autres jeunes. Illustration parue dans «La Domenica del Corriere», 1903. Photo: A. Dagli Orti

POINT FORT | 2-3

La justice et les jeunes: un siècle d'histoire

Il y a cent ans, Genève instituait le premier tribunal des mineurs de Suisse romande. Une innovation synonyme de révolution dans le monde juridique. Jusque-là, en effet, les enfants étaient soumis au même traitement que les adultes et, en cas de délit grave, susceptibles d'être emprison-

nés avec des détenus majeurs. Collaboratrice de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Joëlle Droux mène des recherches sur l'émergence de la justice des mineurs. Ses travaux donnent lieu à une exposition, à voir dès le 14 novembre au Palais de justice.

Alors que la délinquance juvénile est parfois présentée dans certains médias comme un phénomène hors de contrôle, Olivier Boillat, juge au Tribunal des mineurs de Genève, rappelle que loin d'exploser, les statistiques dans ce domaine affichent plutôt une diminution. ■

RECHERCHE | 14

On peut guérir du diabète de type 2

Améliorer sa condition physique et son alimentation, éviter les excès d'alcool et de tabac. Telles sont quelques-unes des recettes pour lutter contre le diabète de type 2 avancées par Grégoire Lager, collaborateur scientifique à la Faculté de médecine, dans un ouvrage qui vient de paraître.

Ces changements de comportement, surtout lorsqu'ils interviennent tôt après le déclenchement de la maladie, permettent en effet de renforcer la sensibilité des cellules à l'insuline et d'obtenir une véritable guérison. Chose que l'on croyait impossible il y a encore quelques années. ■

POINT FORT

Il y a cent ans naissait le premier tribunal des mineurs à Genève

Historienne à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Joëlle Droux mène des recherches sur l'émergence de la justice des mineurs. Ses travaux donnent lieu à une exposition au Palais de justice

Fin mars 1890, trois jeunes gens âgés de 17 à 19 ans sont arrêtés par la police genevoise. Ils reconnaissent avoir commis un vol par effraction dans une fabrique du quartier de La Bâtie. Après avoir brisé les vitres d'une fenêtre du rez-de-chaussée, ils se sont emparés de tuyaux et de robinets en cuivre et en laiton, afin de les revendre à un fripier. Tous trois ont déjà eu maille à partir avec la police pour «tapage injurieux», «vagabondage» et «maraudage». Le 29 avril, ils sont condamnés par la cour correctionnelle et écopent, pour le plus jeune, de deux mois de prison, de quatre mois pour les deux plus âgés. Ils purgeront leur peine à la prison de Saint-Antoine en compagnie de détenus adultes.

La sentence paraît aujourd'hui excessivement sévère. C'était pourtant la norme jusqu'au début du XX^e siècle. Les enfants commettant des délits étaient alors soumis à la même juridiction que les adultes, bénéficiant au mieux de la mansuétude de certains juges, eux-mêmes pères de famille. Et il faut attendre 1899 pour voir la création, à Chicago, du premier tribunal des mineurs, assez rapidement imité, d'abord en Grande-Bretagne, puis sur tout le



Genève, promenade Saint-Antoine au début du XX^e siècle. Photo: BGE, Centre d'iconographie genevoise

continent européen. En 1914, Genève est le premier canton de Suisse romande, et le second en Suisse après Saint-Gall, à leur emboîter le pas.

SOCIÉTÉ SANS JEUNESSE

Comment expliquer ce changement dans la réponse apportée au phénomène de la délinquance juvénile? Une exposition, à voir dès le 14 novembre au Palais de justice, pose les principaux jalons de cette évolution. Elle s'inscrit dans le prolongement de deux manifestations organisées début octobre par le pouvoir judiciaire en collaboration avec l'UNIGE, afin de marquer le centenaire de la justice des mineurs à Genève.

Dans les évolutions sociales qui ont marqué le XX^e siècle, l'importance progressive accordée à la jeunesse a joué un rôle majeur. A tel point qu'aujourd'hui

certaines s'inquiètent de cet excès de sollicitude à l'égard de nos enfants. Le contraste est saisissant avec la situation qui prévalait au début du siècle: «Les enfants sont soumis à l'opprobre public, leurs délits sont publiés dans les journaux ainsi que leurs noms, avant qu'ils ne soient traduits en correctionnelle en cas de crime ou de délit grave dans une salle ouverte au public», explique l'historienne Joëlle Droux, chercheuse à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et commissaire de l'exposition.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la notion de jeunesse semble peu prise en compte par la justice. Les tribunaux du Moyen Âge établissent certes généralement une distinction entre les enfants de moins de 7 ans, considérés comme irresponsables, et ceux de plus

de 7 ans, responsables et donc soumis à la même juridiction que les adultes. Mais l'enfance est courte et le saut à l'âge adulte abrupt. Dès 12 ou 13 ans, on est soumis aux corvées et au travail ou candidate au mariage. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que l'enfance apparaît comme un âge digne d'intérêt, doté de ses propres caractéristiques et auquel il convient d'appliquer un traitement particulier.

DE COUPABLE À VICTIME

Dès 1810, le Code pénal français introduit la notion d'absence de discernement pour les délinquants de moins de 16 ans. Si cette caractéristique est constatée chez un prévenu, ce qui n'est pas toujours le cas, les juges estiment qu'il relève plus du manque d'éducation que de la responsabilité de l'enfant. Celui-ci pourra alors être

enlevé à ses parents et placé en institution de rééducation. C'est une première brèche qui va peu à peu permettre de soustraire l'enfant à la justice des adultes.

«Les magistrats ont joué un rôle moteur dans ce mouvement de réforme à la fin du XIX^e siècle, souligne Joëlle Droux. Bien que conservateurs pour la plupart, ils s'émeuvent de l'inadéquation du droit pénal en vigueur qui condamne des enfants à côtoyer des criminels en prison. De plus en plus souvent, ils préfèrent prononcer des non-lieux.» Parallèlement, le terme d'adolescence commence à faire son apparition auprès des éducateurs, des médecins et des juges. Ces derniers acquièrent la conviction que les délinquants mineurs sont avant tout victimes de leur environnement et d'une éducation défailante. Il convient donc de les rééduquer, plutôt que de les réprimer. Tout est alors en place pour instituer une justice des mineurs distincte, pourvue de ses propres tribunaux, délibérant à huis clos et axée sur la réinsertion.

UN BILAN PLUTÔT POSITIF

A l'heure où la délinquance juvénile, associée à l'immigration, est considérée par certains comme un fléau, Joëlle Droux préfère mettre en avant une réalité statistique: «Depuis les années 1930, on constate une augmentation de la courbe des jugements pénaux prononcés contre des mineurs. En revanche, celle des adultes reste stable. Cela signifie que bon nombre de jeunes ayant eu affaire à la justice ne reviennent plus devant des tribunaux.»

| DÈS LE 14 NOVEMBRE |

Cent ans de la justice des mineurs
Palais de justice, Genève



BIO EXPRESS

Nom: Joëlle Droux

Titre: Maître d'enseignement et de recherche (MER) à la FPSE

Parcours: Doctorat ès lettres de l'Université de Genève (2001), enseignante-chercheuse FNS et Université de Genève à la Faculté des lettres, à la Faculté de médecine, à l'Institut européen, puis MER à la FPSE



Tribunal de Bourg-en-Bresse, avril 2004. Photo: J.-P. Ksiazek/AFP

«La délinquance touche 2% des jeunes»

Olivier Boillat est juge au Tribunal des mineurs de Genève et chargé de cours à la Faculté de droit. Il fait part de son expérience face aux jeunes en difficulté. Entretien.

On parle beaucoup du malaise de la jeunesse. Certains réclament plus de sévérité face aux délinquants. Quel est votre point de vue sur la question en tant que juge?

Olivier Boillat: J'ai l'habitude de dire que nous sommes les moins bien placés pour parler de la jeunesse. La population âgée entre 10 et 18 ans représente environ 10% de la population genevoise. Sur cette tranche, nous ouvrons environ 2000 procédures par année, dont un grand nombre pour des infractions mineures aux TPG ou de type contraventionnel. Au final, le problème de la délinquance touche à peu près 2% des jeunes. Nous avons donc un regard sur une très petite minorité qui n'est pas représentative de la jeunesse dans son ensemble. Ensuite, je n'utilise pas le terme de délinquants pour qualifier ces jeunes. Et je suis très heureux que quelqu'un de beaucoup plus qualifié que moi pour parler de la jeunesse comme Jean Zermatten emploie l'expression de jeunes en conflit avec la loi.

Pourquoi cette distinction?

La stigmatisation est la meilleure façon de maintenir ces jeunes en marge de la société. Je préfère considérer qu'ils ont encore, à leur âge, la possibilité d'évoluer et de trouver leur place dans la société. C'est d'ailleurs la raison d'être de la justice des mineurs.

Cela signifie qu'ils sont moins responsables qu'un adulte?

La justice pénale des adultes est fondée sur la répression de l'acte. Il y a une équation entre infraction et sanction. Dans le cas des mineurs, on donne une réponse différente parce qu'on estime que le jeune peut encore évoluer dans le bon sens. Ce qui ne signifie pas que l'on va l'excuser pour son acte. Mais on va considérer ce dernier en tenant compte de sa situation personnelle et en se plaçant d'emblée dans une perspective visant à le remettre sur les bons rails. Pour une même infraction, la sanction sera donc différente selon les cas.

Quels types de sanctions sont prévus par la loi?

Nous prononçons des sanctions et/ou des mesures. Les sanctions vont du simple avertissement à la privation de liberté. Celle-ci peut être prononcée

à partir de 15 ans, pour une année au maximum entre 15 et 16 ans, quatre ans au maximum entre 16 et 18 ans. Mais les sanctions les plus courantes sont les prestations personnelles, le pendant du travail d'intérêt général chez les adultes, pour une durée de dix jours au maximum jusqu'à 15 ans, jusqu'à trois mois entre 16 et 18 ans.

Et les mesures?

La mesure la plus clémente est une surveillance. On s'assure que le jeune va bien à l'école, par exemple. On peut ensuite réclamer la participation active d'un éducateur ou d'un assistant social pour seconder les parents. Dans les cas les plus difficiles, on demande le placement en institution. Le mineur est éloigné de sa famille et dans certains cas placé en milieu fermé pour une durée indéterminée.

Ce qui est une décision très lourde à assumer...

Oui, mais le placement se fait très rarement sans l'accord des parents. Souvent, ce sont même eux qui le réclament parce qu'ils n'arrivent plus à faire face à une situation. Il nous arrive d'ailleurs de le refuser. Nous estimons en effet que la place de l'enfant est dans sa famille, même lorsque

celle-ci dysfonctionne. Et, lorsque c'est possible, il est toujours préférable de faire intervenir un assistant social pour aider les parents.

Parvenez-vous à mesurer l'efficacité de ces mesures?

C'est très difficile. Nous n'avons pas les moyens de suivre ces jeunes une fois qu'ils sont sortis du giron de la justice des mineurs. Nous constatons toutefois que la délinquance n'explose pas. Elle est même en diminution. Il faut être prudent, car je pense que c'est cyclique, mais il semble en tout cas que nous ne soyons pas complètement dans le faux.

Y a-t-il une évolution dans le type de délits commis?

Très peu. Les infractions sont toujours du même type: consommation de stupéfiant, infraction routière, vol d'usage, lésions corporelles simples. Plus rarement, du racket et d'autres formes de brigandages ou d'extorsion. Ce qui est nouveau, ce sont les délits déclenchés par les réseaux sociaux, suite à des menaces ou des rumeurs, des jeunes filles qui se photographient dénudées qui envoient ces photos à des personnes qui les diffusent ensuite sur Internet. ■

ENSEIGNEMENT

Deux nouvelles chaires pour la Faculté de théologie

Grâce à deux mécènes, la Faculté de théologie disposera dès l'automne 2015 de deux nouvelles chaires, dont l'une axée sur la formation pratique. L'offre de cours à distance s'étoffera par la même occasion

Quand la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel a annoncé qu'elle fermerait ses portes en 2015, il est devenu indispensable de restructurer l'enseignement en théologie. Neuchâtel assurait en effet l'enseignement de la théologie pratique pour les étudiants romands, Genève et Lausanne se chargeant de l'enseignement et de la recherche dans les autres branches de la théologie (sciences bibliques, sciences des religions, histoire du christianisme, systématique et éthique). Restriction budgétaire oblige, la filière de formation des théologiens risquait donc d'être fortement affaiblie. C'était compter sans le soutien de généreux mécènes, contactés par l'intermédiaire du Conseil de fondation de la Faculté de théologie de l'UNIGE.

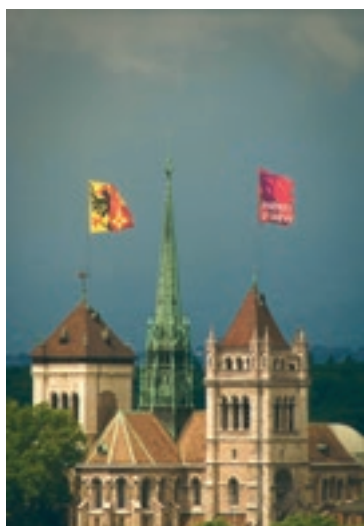


Photo: N. Louit/Genève Tourisme

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Grâce aux montants ainsi collectés, Genève créera, dès la rentrée 2015, deux chaires en théologie. La chaire Irène Pictet – une femme qui n'a cessé de s'engager pour la promotion féminine en vivant intensément ses convictions chrétiennes – sera dé-

diée à l'enseignement de la théologie pratique. Cette branche propose une analyse académique des pratiques et des rites ecclésiaux. «Les Eglises sont confrontées à un monde qui change, il s'agit de réfléchir à leur avenir et à leur organisation, explique Jean-Daniel Macchi, doyen de

la Faculté. L'enseignement dispensé en théologie pratique permettra aux étudiants d'explorer cet aspect prospectif devenu aujourd'hui nécessaire. Par ailleurs, dans le cadre de la théologie pratique universitaire, des enseignements dans différents domaines comme, par exemple, la rhétorique ou l'accompagnement personnel, permettent aux futurs professionnels d'acquérir d'utiles compétences.» Rappelons que pour travailler comme pasteur ou aumônier au sein des Eglises protestantes, il faut disposer d'une solide formation universitaire en effectuant un Bachelor, puis un Master en théologie. Ceux-ci sont ensuite complétés par deux ans de stages et d'enseignements post-universitaires assurés par les Eglises.

PROFIL FÉMININ RECHERCHÉ

«Le profil recherché pour la chaire de théologie pratique est de très haut niveau académique accompagné d'une bonne expérience de terrain, détaille Jean-Daniel Macchi. Dans l'idéal, nous aimerions pouvoir recruter une femme.» La seconde chaire honorerait la mémoire du professeur

Jacques de Senarclens, ancien doyen de la Faculté de théologie, dont on célèbre les 100 ans de la naissance cette année. L'orientation de celle-ci sera définie ultérieurement, en fonction des choix opérés en concertation avec l'Université de Lausanne.

ÉTOFFER L'OFFRE

Les mécènes se sont engagés à financer les deux chaires sur une période de dix ans. La Faculté saisira par ailleurs cette occasion pour étoffer son offre de formation à distance. Après le Bachelor en théologie que l'on peut suivre intégralement sur Internet depuis 1998, il sera également possible d'effectuer à distance le Master en théologie, conçu en collaboration avec l'Université de Lausanne et disponible d'ici à quelques semestres. «Les étudiants attendent cette possibilité depuis un moment déjà», note le doyen. La Faculté proposera également à la rentrée 2015 un MOOC sur l'éthique, après l'important succès remporté – près de 10 000 inscrits – par son cours sur Calvin et l'histoire de la Réforme en octobre 2013. ■

UNI-CITÉ

Le laboratoire public Bioscope ouvre ses portes

Le Bioscope, le laboratoire public des sciences de la vie et des sciences biomédicales de l'UNIGE, ouvrira ses portes le 3 novembre prochain. Objectif: faire découvrir les enjeux de la science à tout un chacun

Après l'ouverture du Physicoscope en 2008 et celle du Chimicoscope en 2011, c'est au tour des sciences de la vie et des sciences médicales de disposer d'un laboratoire ludique et interactif destiné à accueillir le public, en majorité les classes. Les visiteurs pourront y réaliser des expériences scientifiques, participer à des projets de science citoyenne, découvrir les derniers résultats de la recherche et aborder les enjeux des sciences dans la société.

Notre génome peut-il prédire notre avenir? Comment créer des organismes bioluminescents? Comment savoir s'il y a du cheval dans mes lasagnes? Les activités proposées par le laboratoire situé dans

les locaux de l'Ancienne Ecole de médecine et dirigé par le professeur Bruno J. Strasser (Section de biologie, Faculté des sciences et IUFE) apporteront des réponses à l'ensemble de ces questions ainsi qu'à bien d'autres.

ATELIERS INTERACTIFS

Différents types d'ateliers seront proposés aux classes de primaire, du cycle d'orientation et du post-obligatoire. Des activités à l'intention du grand public ont également été développées, en particulier un ambitieux projet de recherche citoyenne sur les plantes du bassin genevois. Celui-ci permettra de contribuer à la nouvelle banque de données génétiques internationale «Barcode of Life Database» (BOLD) qui recense toute la biodiversité terrestre. Mille nouvelles espèces devraient pouvoir ainsi être découvertes en trois ans sur le territoire genevois. ■

<http://bioscope.ch>



Photo: J. Erard/UNIGE

l'agenda

DES ÉVÉNEMENTS DE L'UNIGE
n° 95 | du 23 octobre au 6 novembre 2014 | paraît le jeudi



Image: Victor Habbick Visions/AFP

PRIX MARCEL BENOIST

Honneur à la quantique

Le Prix Marcel Benoist 2014 sera officiellement remis au professeur Nicolas Gisin le 29 octobre, en présence du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann et du Prix Nobel de physique Serge Haroche

Considéré comme l'un des pionniers de la cryptographie quantique, procédé qui permet de coder des données de manière quasiment inviolable, le professeur Nicolas Gisin, directeur du Groupe de physique appliquée à la Faculté des sciences, s'est vu décerner, en septembre dernier, le Prix Marcel Benoist 2014.

Ce prix, qui constitue la plus haute distinction scientifique suisse, lui sera remis officiellement le 29 octobre à Uni Dufour. Après une allocution du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann et un discours prononcé par le professeur Serge Haroche, lauréat du Prix Nobel de physique 2012,

le public aura l'occasion de s'initier au monde fascinant de la mécanique quantique au travers d'un exposé présenté par le professeur Nicolas Gisin au titre évocateur: «L'explorateur du monde des atomes et des photons».

CLÉS INVOLABLES

Domaine phare de la physique moderne, la quantique cherche à mieux comprendre la structure fondamentale du monde au niveau des atomes et des molécules. Elle permet notamment d'expliquer le rayonnement laser et de mieux comprendre la microélectronique ainsi que la supraconductivité.

Nicolas Gisin, qui a étudié les mathématiques et la physique à l'UNIGE, en a fait sa spécialité depuis les années 1970. Depuis, ses travaux ont permis de démontrer la possibilité de

transmettre des clés de cryptage de manière totalement confidentielle sur de grandes distances et donc d'ouvrir la porte à une utilisation commerciale de cette technologie.

À la base de ses expériences se trouve l'intrication. Cette notion propre à la théorie quantique n'a pas d'équivalent dans le monde classique. Elle signifie que deux photons intriqués, même très éloignés l'un de l'autre, sont en fait un seul et même objet situé à deux endroits différents. Et si l'on devait mesurer une de leurs caractéristiques physiques (par exemple la polarisation, indéterminée jusque-là), on tomberait à chaque fois sur le même résultat.

| MERCREDI 29 OCTOBRE |

Remise du Prix Marcel Benoist 2014
Uni Dufour | 18h | Entrée libre

JOURNÉE D'ÉTUDE | 6

Discussions autour de l'initiative Ecopop

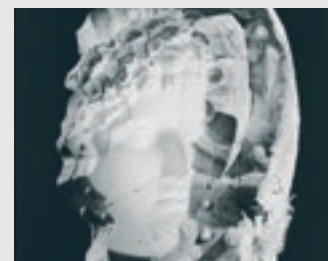
Les enjeux liés à l'initiative lancée par l'association écologie et population (Ecopop) sont au centre d'une journée de débat organisée le 30 octobre prochain en collaboration avec le journal *Le Temps*

TABLE RONDE | 7

Partage de connaissance autour du e-learning

Le groupe CIEL de l'UNIGE organise, le 30 octobre, un BarCamp pour discuter des bonnes pratiques à adopter en matière de e-learning

EXPOSITION | 9



Le retour des moulages

Une exposition inédite propose une rencontre entre moules de plâtre d'œuvres antiques et photographie argentique

CONFÉRENCES | 10

Vieillir en bonne santé

La fondation AETAS pour la recherche sur le vieillissement propose, avec le soutien de l'UNIGE, un cycle de trois conférences qui se tiendront à Uni Dufour entre le 6 novembre et le 3 décembre.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

La Suisse face au défi migratoire



Dessin: Chappatte dans «NZZ am Sonntag», Zurich, www.globecartoon.com

Mises à mal par l'acceptation de l'initiative «Contre l'immigration de masse» le 9 février dernier, les relations entre Berne et Bruxelles pourraient connaître un nouveau coup de froid si le texte proposé par l'association écologie et population (Ecopop) parvenait lui aussi à convaincre le peuple.

Un mois jour pour jour avant cette échéance importante pour l'avenir du pays, le Global Studies Institute (GSI) organise, avec le soutien du rectorat et en partenariat avec le journal *Le Temps*, une journée d'étude qui permettra de faire le point sur les liens entre les questions sociales, économiques et migratoires. Au travers de plusieurs panels thématiques animés par des journalistes du

Temps, chacun pourra ainsi se faire une opinion aussi objective que possible en tenant compte des différentes options envisageables, de leurs chances de succès et des difficultés qu'elles impliquent.

La journée sera ouverte par une intervention de Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale chargée du Département fédéral de justice et police.

| JEUDI 30 OCTOBRE |

Croissance, migration et développement durable: l'équation impossible?

9h-17h30 | Uni Bastions, salle B106

www.unige.ch/gsi/fr/actualites/croissance-migration-et-developpement-durable-lequation-impossible/

scientifique du laboratoire Lepac et auteur de l'émission *Le dessous des cartes*, Arte)

Cette conférence est donnée à l'occasion du lancement du CAS en gestion et politique de l'eau. Elle abordera les questions de tension autour de l'eau dans le monde, tant sous une approche quantitative – conséquences du stress hydrique, gestion des minimums, modes de culture, amélioration des techniques d'irrigation – que sous une approche qualitative: l'accès à l'eau est-il un facteur de tensions, voire de guerre ouverte? Les pollutions des eaux de surface et des nappes sont-elles facteur de révoltes sociales? Le conférencier s'appuiera sur un appareil de cartes projetées.

Uni Dufour, Salle U300

Programme et inscription: www.unige.ch/environnement/index.html

| MAISON DE L'HISTOIRE |

18h15 • Des images à remonter le temps? Histoire et photographie à la Belle Epoque par Estelle Sohler

(maître assistante, Département de géographie et environnement) Dans le cadre du cycle de conférences «Histoire/Images»

Uni Bastions, Salle B109
Floriane.Chassaigne@unige.ch

www.unige.ch/rectorat/maison-histoire/files/7014/0975/4487/HistoireImagesautomne2014.pdf

| LETTRES – SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ – IHEID – INSTITUT PAUL BAIROCH |

18h15 • Un profit sans mesure?

Narrations comptables et gouvernance collective de l'économie marchande au XVIII^e siècle par Pierre Gervais

(Sorbonne Nouvelle – Paris) Dans le cadre du «Geneva History Seminar – 2014-2015»

Uni Mail, Salle MR170

www.unige.ch/sciences-societe/inhec/research/genevahistoryseminar.html
Matthieu.Leimgruber@unige.ch

VENDREDI 24 OCTOBRE

| DROIT | SOUTENANCE DE THÈSE

9h • Cross-Border Resolution of Banking Groups: Old Demons, Current Progress, Future Challenges par Ilias Pnevmonidis (candidat au doctorat à la Faculté de droit)

Uni Mail, Salle M3050
www.unige.ch/droit/
Nathalie.Trunk@unige.ch

| LETTRES | COURS PUBLIC

10h15 • «A proprement parler, le présent travail constitue donc une introduction à une théorie générale des systèmes de parenté»: lire aujourd'hui «Les structures

JEUDI 23 OCTOBRE

| MÉDECINE – IEH2 | SÉMINAIRE

12h • Médecine et politique à Paris au XVII^e siècle par Rafael Mandressi (chargé de recherche, CNRS)

Dans le cadre du séminaire «Histoire de la médecine»

IEH2 – Site Thury, Bibliothèque
8 chemin Thury, 1206 Genève
ieb@unige.ch

| DIVISION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE | ATELIER

12h15 • Midi de l'info scientifique – Votre bibliographie avec Zotero Sciences II, Bibliothèque Schmidheiny
Laure.Mellifluo@unige.ch

| MÉDECINE – IEH2 |

14h15 • Le médecin de l'âme: Hofer, «inventeur» de la nostalgie par

Patrick Dandrey (professeur à l'Université Paris-Sorbonne) Conférence organisée dans le cadre du cours à option «D'Hippocrate au Docteur 2.0: Les rôles du médecin hier, aujourd'hui... et demain»
CMU, Salle de séminaire SIII

| IHEID | SOUTENANCE DE THÈSE

14h30 • Three Essays in Development Economics par Malek Garbouj (candidat au doctorat) Maison de la Paix, Salle S9, Pétales 2, 2 chemin Eugène-Rigot, 1202 Genève
secretariatphd@graduateinstitute.ch

| ELCF | COURS PUBLIC

16h • De l'esclavage au racisme pseudo-scientifique, (re)construction de l'altérité dans les Amériques par Aline Helg (professeure, Département d'histoire générale)

Dans le cadre du cours «Regards sur l'Interculturalité»

Uni Bastions, Salle B104

Nadine.Bordessoule@unige.ch

| ISE | SÉMINAIRE PUBLIC

17h15 • Le défi de l'intégration des ressources renouvelables distribuées dans les réseaux électriques par Mario Paolone

(professeur associé, EPFL) Dans le cadre du cycle 2014-2015 «Les énergies renouvelables déstabilisent-elles notre système énergétique?»

Battelle, Bâtiment D, Auditoire D185
7 route de Drize, 1227 Carouge
www.unige.ch/energie/forel/energie/colconf/seminaires.html
Carolina.Fraga@unige.ch

| ISE | CONFÉRENCE-DÉBAT

18h • L'eau est-elle géopolitique? par Jean-Christophe Victor (directeur

élémentaires de la parenté» de Claude Lévi-Strauss par Martin Rueff (professeur, Département de langue et de littérature françaises modernes)

Dans le cadre du Cours public «Parents, parenté, parentalités: familles et filiations en tout genre» *Uni Bastions, Salle A 206*
www.unige.ch/lettres/etudes-genre
Yasmina.Foehr@unige.ch

| SCIENCES | SOUTENANCE DE THÈSE
12h • Role of the Serotonin Receptor 6 in Cortical Circuit Formation

par Moritz Jacobshagen (candidat au Doctorat en neurosciences)
CMU, Salle de séminaire 7001
Fabienne.Trefois@unige.ch

| DROIT | SOUTENANCE DE THÈSE
14h • L'acte uniforme OHADA relatif à l'arbitrage à l'épreuve des standards transnationaux de la justice arbitrale. Approche de droit international privé comparé

par Cassius Jean Sossou (candidat au doctorat à la Faculté de droit)
Uni Mail, Salle M3050
www.unige.ch/droit/
Nathalie.Trunk@unige.ch

LUNDI 27 OCTOBRE

| HUG | COLLOQUE

12h30 • «Publish or perish»: le destin sur 10 ans de 996 études acceptées par la commission d'éthique

par Delphine Courvoisier (statisticienne, PhD, HUG), Stéphane Cullati (sociologue, PhD, HUG)
Mener une étude de recherche médicale est un processus coûteux en argent et en temps, et peut aussi comporter un risque pour les patients. Il est donc important que les études aboutissent et soient publiées. À l'aide d'une enquête auprès des investigateurs, les conférenciers ont étudié le destin des protocoles soumis à la Commission d'éthique de la recherche de Genève en se focalisant sur les difficultés rencontrées par les investigateurs, sur les facteurs aidant à surmonter ces difficultés, mais aussi sur le succès final de l'étude à être publiée. Les résultats montrent que le taux de publication est presque 20% plus élevé dans les équipes d'investigateurs incluant une personne formée aux méthodes quantitatives.
HUG, salle 7A-8-739, bâtiment des lits (D) - Cluse Roseaie
epidemiologieclinique.hug-ge.ch/enseignementcolloques/enseignement.html#3
Sandrine.Rudaz@hcuge.com

| LETTRES |

18h • Assemblée générale 2014 de l'unité d'arabe

Tous les étudiants et collaborateurs

de l'unité d'arabe sont conviés à cet événement, qui sera l'occasion de parler des études en arabe, de partager son avis sur le cursus, et d'aborder le thème des séjours dans le monde arabe. L'assemblée générale sera également suivie d'un apéritif.

Petit Auditorium du bâtiment des Philosophes, PHIL 211
www.unige.ch/lettres/meslo/arabe/actualites/assembleegenerale2014.html

| LETTRES – SOCIÉTÉ ROMANDE DE PHILOSOPHIE |

18h15 • Anarchisme et éducation par Irène Pereira (EHESS, Paris)
Dans le cadre du Cycle de conférences «Anarchie» organisé par le Groupe genevois de la Société romande de philosophie
Uni Mail, Salle M 1140
Janette.Friedrich@unige.ch

| SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ |

18h15 • Quarante ans après la Révolution des œillets: retour sur l'histoire du féminisme au Portugal par Anne Cova (historienne, chercheuse à l'Institute of Social Sciences, Université de Lisbonne)
Dans le cadre du Cycle de conférences publiques en Etudes genre l'année 2014 a fait date au Portugal par les nombreuses commémorations du 40^e anniversaire de la Révolution des œillets du 25 avril 1974. Cette conférence se propose d'effectuer une lecture des événements au prisme du féminisme. Ainsi, la genèse du mouvement féministe portugais sera analysée, depuis la création de la première association se revendiquant féministe jusqu'à la suppression par la dictature salazariste du Conseil national des femmes portugaises, en 1947. L'étude des féminismes d'après la Seconde Guerre mondiale jusqu'au 25 avril 1974 met en exergue deux ouvrages emblématiques. La place des féminismes au sein de l'histoire contemporaine des femmes et du genre (1974-2014) dresse un état des lieux d'un domaine de recherche en plein essor mais qui rencontre des résistances.

Uni Mail, Salle M5130
www.unige.ch/etudes-genre/
Veronique.Savary@unige.ch

| ASSOCIATION BANCS PUBLICS |
18h30 • Cafés scientifiques: Prêts... à boire la tasse?

Musée d'histoire des sciences de Genève (dans le parc de la Perle du Lac)
www.bancspublics.ch
sev@bancspublics.ch

| CINÉ-CLUB |

20h • Dracula, Pages from a Virgin Diary (Guy Maddin, CA, 2002, NB/Coul., 35 mm, 74', vo i-t fr)
Une version très moderne de *Dracula* par Guy Maddin lui-même.

Tarifs: 1 séance: 8 francs, 3 séances: 18 francs, abonnement au cycle: 50 francs.
Auditorium Fondation Arditi
a-c.ch/?p=7599
ccu@a-c.ch

MARDI 28 OCTOBRE

| MÉDECINE | ATELIER

12h • Donner un feedback utile et constructif par Anne Baroffio (UDREM, Faculté de médecine) et Georges Savoldelli (médecin adjoint, UDREM et APSI, Anesthésiologie)
Atelier de perfectionnement pour enseignants et chercheurs (APEC) qui s'adresse essentiellement aux enseignants travaillant avec des groupes d'étudiants.
Objectifs: Comprendre que le feedback est un élément fondamental de l'apprentissage; Revoir la fonction du bilan de groupe; Explorer des stratégies pour favoriser un feedback et un bilan de groupe efficaces
CMU ou HUG

Informations et inscription sur:
www.unige.ch/medecine/udrem/Education/Formation-1/APPNiveauII.html

| MAISON DE L'HISTOIRE |

12h15 • Les vertus d'un péché: l'anachronisme dans l'écriture de l'histoire par Pierre Savy (maître de conférences, Paris-Est-Marne-la-Vallée)

Conférence organisée dans le cadre du laboratoire de recherche de la Maison de l'histoire «Ecritures de l'histoire III»
Uni Bastions, Salle B 001B
S'annoncer auprès de:
Francoise.Briegel@unige.ch

| SCIENCES | SOUTENANCE DE THÈSE

14h • Multi-messenger Signatures of High Energy Sources par Céline Tchernin (candidate au Doctorat ès sciences, mention astronomie et astrophysique)
Observatoire astronomique de Genève, Auditorium, 51 chemin des Maillettes, Sauverny
Fabienne.Trefois@unige.ch

Tout sur le «e-learning»



Photo: DR

Echanger les bonnes pratiques en matière de «e-learning»: c'est ce que propose le groupe CIEL (Communauté d'intérêts pour l'enseignement en ligne) de l'Université de Genève dans le cadre d'un BarCamp. À l'occasion de cet événement ouvert à tous, différents thèmes seront abordés comme l'archive ouverte, les outils de gestion bibliographique (Zotero), Mediaserver, les outils de détection de plagiat, les e-books ou encore le droit d'auteur dans l'enseignement. Les participants auront la possibilité

d'échanger leurs savoirs et leurs pratiques autour de tables rondes participatives et d'un apéritif convivial.
La participation au BarCamp se fait sur inscription jusqu'au 29 octobre.

| JEUDI 30 OCTOBRE |

Archive ouverte, mediaserver, Zotero: comment mieux gérer l'information?
18h-20h | Hall d'Uni Mail
www.unige.ch/outils/limesurvey2/index.php/93348/lang-fr

| UNIB – UNIVERSITÉ DES SENIORS |

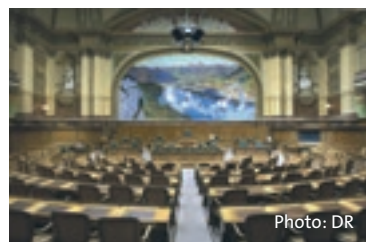


Photo: DR

14h30 • Devenir parlementaire fédéral à 24 ans: une chance? par Mathias Reynard (conseiller national et président de l'Union syndicale valaisanne)
Uni Dufour, Auditoire U300
www.unige.ch/uniz
uniz@unige.ch

| LETTRES |

18h15 • Auguste et le Champs de Mars: L'Autel de la paix et l'Horologium augusti par Lorenz E. Baumer (professeur, Unité d'archéologie classique)
 Dans le cadre du Cours public «Auguste – pour le meilleur et pour l'Empire»
Uni Bastions, Salle B 101
www.unige.ch/presse/static/2014/cp-auguste.pdf

MERCREDI 29 OCTOBRE

| FPSE |

17h30 • Mimesis en éducation par le Prof. Christoph Wulf (Freie Universität, Berlin)
 Conférence organisée par le Laboratoire RIFT
 Depuis longtemps, en éducation, l'imitation est suspectée d'être un acte de simple copiage ou de reproduction à l'identique; pour cette raison, elle est souvent rejetée par les chercheurs. Pourtant, la mimésis est un ressort essentiel du développement humain, et sur le terrain les formateurs y recourent explicitement (par exemple dans les dispositifs de simulation) ou implicitement (par exemple dans les procédures d'imagerie mentale ou lors de démonstrations). La mimésis est donc une notion qui concerne à la fois le champ de l'anthropologie et celui de l'éducation.
Uni Mail, Salle R170
www.unige.ch/fapse/actualites/2014/wulf.html

| UNIGE |

18h • Remise du Prix Marcel Benoist 2014
 A cette occasion, le professeur Nicolas Gisin (directeur du Groupe de physique appliquée de la Faculté des sciences) recevra le Prix Marcel Benoist, la plus haute distinction scientifique en Suisse, pour ses travaux dans le domaine

de la physique quantique.
Uni Dufour
 (Lire page 5)

| FPSE |

18h • Mettre la Constitution et la Déclaration des droits à la portée de tous les citoyens: l'exemple des catéchismes politiques français par Jean-Charles Buttier (docteur en histoire rattaché à l'Institut d'histoire de la Révolution française, université Paris 1 – Panthéon Sorbonne et professeur d'histoire, géographie et éducation civique au collège Michel Bégon de Blois)
 Cette conférence est organisée dans le cadre du cours «Education à la citoyenneté et questions sensibles» du Prof. Charles Heimberg (Equipe de didactique de l'histoire et de la citoyenneté, ÉDHICE, UNIGE)
Uni Mail, Salle M 2150
Charles.Heimberg@unige.ch

JEUDI 30 OCTOBRE

| DROIT – CDBF | JOURNÉE

8h30 • Journée de droit bancaire et financier 2014

Sous la direction de Luc Thévenoz (professeur et directeur du CDBF), Christian Bovet (professeur, Département de droit public) et Corinne Zellweger-Gutknecht (professeure, CDBF)
 Tarifs: 580 francs, 260 francs pour les étudiants, assistants et stagiaires
 Informations et inscriptions sur: www.cdbf.ch/events/jdbf2014/CICG, Centre International de Conférences Genève CICG, 17 rue Varembe, 1211 Genève 20
Gervais.Muja@unige.ch

| GSI | JOURNÉE D'ÉTUDE

9h • Croissance, migration et développement durable: l'équation impossible?

Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale, donnera une visibilité toute particulière à cet événement organisé en collaboration avec le journal *Le Temps*.
Uni Bastions, Salle B106
Frederic.Esposito@unige.ch
 (Lire page 6)

| BUREAU DE L'ÉGALITÉ |

SÉANCE D'INFORMATION
12h15 • Bien démarrer sa thèse
 Séance d'accueil et d'information pour les nouveaux et nouvelles doctorant-e-s afin de les informer des procédures importantes et droits pour assurer un bon démarrage de thèse. Les intervenant-e-s s'expriment en français, mais les supports et certains documents seront à disposition en anglais.
Uni Dufour, Salle 260
www.unige.ch/egalite
egalite@unige.ch

| MÉDECINE | LEÇON D'ADIEU

12h30 • Les défis de l'anesthésie pour la prochaine décennie par François Clergue (professeur ordinaire, directeur du Département d'anesthésiologie, pharmacologie et soins intensifs, Faculté de médecine et médecin-chef du Service d'anesthésiologie, HUG)
CMU, Auditoire A250
www.unige.ch/medecine/carousel/Clergue.html

| ELCF | COURS PUBLIC

16h • Diversité culturelle au travail: un enjeu de management interculturel par Patchareerat Yanaprasart (chargée d'enseignement, Faculté des lettres, ELCF)
 Dans le cadre du Cours public «Regards sur l'Interculturalité»
Uni Bastions, Salle B104
Nadine.Bordessoule@unige.ch

| SCIENCES | SOUTENANCE DE THÈSE

16h30 • Multicomponent Surface Architectures with Central Perylenediimide Stacks par Pierre Charbonnaz (candidat au Doctorat ès sciences, mention chimie)
Sciences II, Auditoire A-100
Fabienne.Trefois@unige.ch

| UNIGE | BARCAMP

18h • BarCamp Ciel - Archive ouverte, mediaserver, Zotero: comment mieux gérer l'information?
 Organisé par le groupe Ciel de l'UNIGE.
Uni Mail, Hall
<https://ciel.unige.ch/>
ciel@unige.ch
 (Lire page 7)

| LETTRES – IHEID | SÉMINAIRE

18h • The Comecon and development aid (160-1989) par Sara Lorenzini (Università degli Studi di Trento)
 Dans le cadre du Séminaire du History of International Organizations network (HION) 2014-2015
Saint-Ours, Salle SO019, 5 rue Saint-Ours, Genève
Sandrine.Kott@unige.ch

| MAISON DE L'HISTOIRE |

18h15 • Les reliefs historiques romains: propagande, bande dessinée, ou...? par Lorenz Baumer, (professeur ordinaire, Département des sciences de l'Antiquité)
 Dans le cadre du Cycle de conférences «Histoire / Images»
Uni Bastions, Salle B109
Floriane.Chassaing@unige.ch

| CISA |

18h30 • Partager la souffrance d'autrui: ce que la recherche nous apprend des mécanismes cérébraux de l'empathie par Swann Pichon

(collaborateur scientifique, Section de psychologie)
 Cycle de conférences organisé dans le cadre de l'exposition *TROP HUMAIN – Artistes du XX^e et XXI^e siècle devant la souffrance*
 Entrée de la visite: 10 francs
 Entrée gratuite jusqu'à 18h30
Musée international du CICR
 17 avenue de la Paix, Genève
www.redcrossmuseum.ch

VENDREDI 31 OCTOBRE

| LETTRES | COURS PUBLIC

10h15 • Les tiers de procréation dans les familles homoparentales par Martine Gross (CNRS, France)
 Dans le cadre du Cours public «Parents, parenté, parentalités: familles et filiations en tout genre»
Uni Bastions, Salle A 206
www.unige.ch/lettres/etudes-genre
Yasmina.Foehr@unige.ch

| DROIT | SOUTENANCE DE THÈSE

14h15 • Solving Antinomies Between Peremptory Norms in Public International Law par João Christofolo (candidat au doctorat à la Faculté de droit)
Uni Mail, salle M3050
www.unige.ch/droit/
Nathalie.Trunk@unige.ch

| UNIB – UNIVERSITÉ DES SENIORS |

14h30 • La littérature mondiale selon Martin Bodmer: mystique et politique par Jérôme David (professeur, Département de langue et littérature françaises modernes)
 Admission aux conférences: entrée libre pour les adhérents Uniz de même que pour les enseignants, les étudiants, les membres du personnel administratif et technique de l'Université, la presse, les invités, ainsi que les adhérents d'autres Uniz. Prix de l'entrée pour le public: 10 francs
Uni Dufour, Auditoire Rouiller U300
www.unige.ch/uniz/Conferences.html
uniz@unige.ch

| SCIENCES – MÉDECINE |

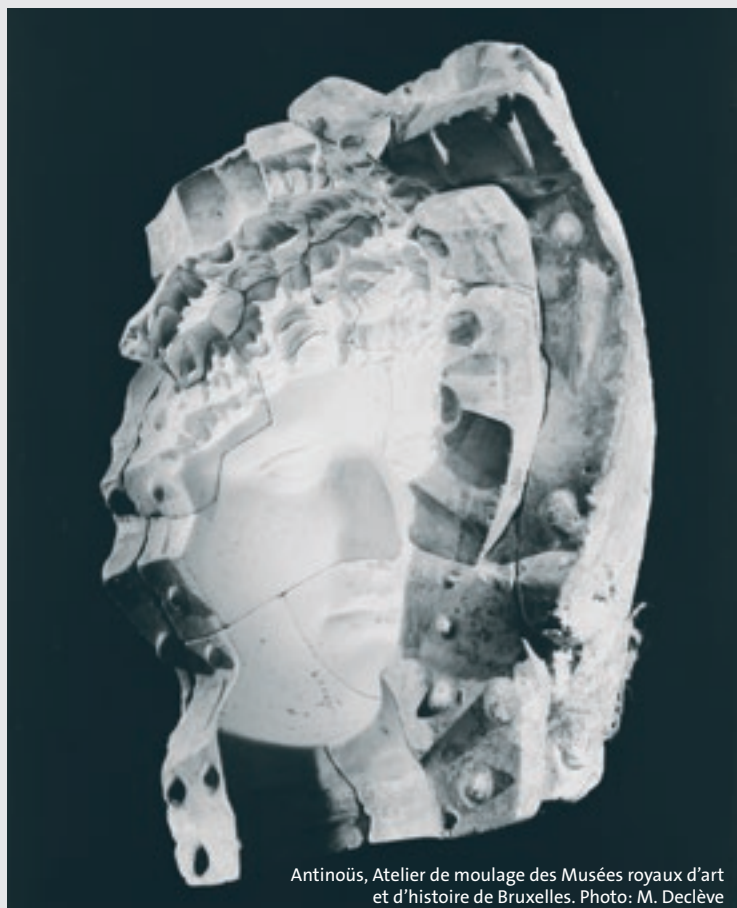
SOUTENANCE DE THÈSE
15h • Polar Motility and Cell Cycle Signaling Pathways in Caulobacter Crescentus par Stefano Sanselicio (candidat au Doctorat ès sciences, mention biologie)
CMU, Salle D60
Fabienne.Trefois@unige.ch

LUNDI 3 NOVEMBRE

| MÉDECINE – INSTITUT DE BIOÉTHIQUE | COLLOQUE

12h30 • George Soulié de Morant et la médecine chinoise. Comment devenir le premier expert français

La rencontre inédite des gardiens de l'empreinte



Antinoüs, Atelier de moulage des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles. Photo: M. Declève

A l'instar des peintres, les premiers photographes prirent pour modèles des moulages en plâtre d'œuvres antiques. Les galeries de moulages des grands musées constituaient alors le principal moyen pour se familiariser avec la sculpture classique. Avec le développement du tourisme culturel et les progrès de la photographie et de l'édition, les copies furent délaissées, sacrifiées au culte de l'original. Les galeries de moulages se vidèrent pour finalement souvent disparaître, entraînant avec elles bien des ateliers.

Tandis qu'aujourd'hui renaît un fort intérêt pour ce maillon de l'histoire de notre patrimoine, c'est dans un atelier de moulage des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles que Martin Declève a choisi de poser son appareil pour tenter l'expérience d'une nouvelle rencontre entre œuvres antiques et photographie argentique, une pratique devenue elle aussi marginale. L'originalité de son travail repose notamment sur le fait qu'il a choisi de photographier non plus des moulages, mais leurs moules, usant de jeux de lumière pour mettre en évidence les creux du plâtre. De la rencontre de ces deux gardiens de l'empreinte sont nées des images qui témoignent du changement fondamental qui s'est opéré dans notre rapport aux modèles: la familiarité avec les Illustres s'est perdue, leur identification est rendue difficile.

Son travail est à découvrir du 3 au 21 novembre dans la nouvelle salle de la collection des moulages de l'Université de Genève au sous-sol d'Uni Bastions.

| DU 3 AU 21 NOVEMBRE |

Dans le creux du plâtre, l'exil des Illustres
Exposition photographique de Martin Declève
Lu-ma-me-ve: 11h30-19h; je: 11h30-18h
Nouvelle salle de la collection des moulages
Sous-sol d'Uni Bastions

bit.ly/Danslecreuxduplatre

en acupuncture par Lucia Candelise (maître assistante, Institut études genre, UNIGE)
HUG, Salle 3-797
www.unige.ch/medecine/ieh2/accueil/colloques/3-11-14.html
ieh@unige.ch

| HUG | COLLOQUE
12h30 • Analyse de la calibration d'un score prédictif. Exemple du SAPSII et du SAPS 3 par Antoine Poncet (statisticien, Centre de recherche clinique, HUG) et Christophe Combescure (PhD, HUG)
HUG, Salle 7A-8-739, Site Cluse-Roseraie
<http://epidemiologieclinique.hug-ge.ch/enseignementcolloques/enseignement.html#3>

| CINÉ-CLUB |
20h • The Wind (Victor Sjöström, USA, 1928, NB, 35 mm, 78', vo i-t fr)
Un classique du muet réalisé par Victor Sjöström.
Tarifs: 1 séance: 8 francs, 3 séances: 18 francs, abonnement au cycle: 50 francs.
Auditorium Fondation Arditi
a-c.ch/?p=7600
ccu@a-c.ch

MARDI 4 NOVEMBRE

| UNIGE |
14h • RDA, Resource Description and Access – Vers le web sémantique par Audray Sauvage (Bibliothèque cantonale d'Argovie), Philippe Le Pape (ABES, Montpellier), Christian Aliverti (Bibliothèque nationale suisse)
La conférence est organisée par la Division de l'information scientifique conjointement avec la BCU Lausanne et reproduite à l'identique le mercredi 5 novembre de 9h à 12h
Sciences II, Auditoire P.F. Tingry A150
www.unige.ch/dis/confdis/michele.Furer@unige.ch

| UNIG – UNIVERSITÉ DES SENIORS |
14h30 • Nos petits-enfants sont-ils des adolescents en bonne santé? par Françoise Narring (privat-docent, Département de pédiatrie)
Admission aux conférences: entrée libre pour les adhérents Unig de même que pour les enseignants, les étudiants, les membres du personnel administratif et technique de l'Université, la presse, les invités, ainsi que les adhérents d'autres

Unig. Prix de l'entrée pour le public: 10 francs
Uni Dufour, Auditoire U300
www.unige.ch/unig3/Conferences.html
unig3@unige.ch

JEUDI 6 NOVEMBRE

| GENEVA CREATIVITY CENTER |
12h • Tech Lunch sur les dispositifs biomédicaux
Avec ce Tech Lunch, le Geneva Creativity Center (GCC) présente des innovations dans le domaine de la bio-ingénierie et des instrumentations biomédicales, issues des laboratoires d'Hepia, de l'UNIGE, des HUG mais également d'une entreprise de la région. De nombreuses compétences mises au service de divers domaines d'application tels que le génie tissulaire, la microtechnique, la photonique, la robotique, l'écriture métallurgique vous seront présentées. Les Tech Lunches sont destinés à tout type de public intéressé par les nouvelles technologies.
Campus Biotech, 9 chemin des Mines, Genève
Programme et inscriptions sur: www.creativitycenter.ch

| MÉDECINE |
FORMATION POSTGRADUÉE
13h30 • Diagnostic et prise en charge d'infections fréquentes – séminaire pour les praticiens
Formation organisée par le Service des maladies infectieuses en collaboration avec les Services de neurologie et immunologie et allergologie
HUG, Auditoire Marcel Jenny
Paule.Doriot@hcuge.ch

| MAISON DE L'HISTOIRE |
18h15 • Jean-Luc Godard: pédagogue de la vision, témoin du siècle par Stefan Kristensen (collaborateur scientifique, Département d'histoire de l'art)
Dans le cadre du Cycle de conférences «Histoire / Images»
Uni Bastions, Salle B109
Floriane.Chassaigne@unige.ch

| MÉDECINE – HUG – AETAS |
18h30 • Bien vieillir: est-ce possible et comment? par la Dre Astrid Stuckelberger (chargée d'enseignement, Institut de santé globale)
La conférence dressera un état des lieux des modèles et des connaissances sur le thème;

Vieillir en bonne santé



Photo: DR

La fondation AETAS pour la recherche sur le vieillissement propose, avec le soutien de l'UNIGE, un cycle de trois conférences qui se tiendront à Uni Dufour entre le 6 novembre et le 3 décembre.

C'est Annick Stuckelberger, spécialiste du vieillissement et de la médecine anti-âge et chargée d'enseignement à la Faculté de médecine, qui ouvrira les feux avec une intervention portant sur la qualité de vie des personnes âgées. Alors que l'on n'a jamais vécu aussi longtemps et en aussi bonne santé, la docteure Stuckelberger dressera un état des lieux des modèles du «bien vieillir», tout en évoquant les moyens de combattre la dégénérescence liée à l'âge et de réduire les risques liés aux maladies chroniques.

La seconde conférence portera sur la prévention de la maladie d'Alzheimer. Alors que plusieurs observations scientifiques récentes portent à croire qu'un traitement préventif est possible, le docteur Gabriel Gold, professeur à la Faculté de médecine et chef

du Service de gériatrie de l'Hôpital des Trois-Chêne, fera le point sur les stratégies les plus efficaces pour prévenir non seulement la maladie d'Alzheimer, mais également d'autres pathologies pouvant affecter la mémoire des personnes âgées.

Le cycle se terminera par la conférence de René Rizzoli, professeur honoraire de la Faculté de médecine, qui abordera la question de l'ostéoporose, une affection qui touche 50% des femmes et 20% des hommes en Suisse.

| JEUDI 6 NOVEMBRE |
Bien vieillir: est-ce possible et comment?

| JEUDI 20 NOVEMBRE |
La maladie d'Alzheimer: peut-on la prévenir?

| MERCREDI 3 DÉCEMBRE |
L'ostéoporose: une menace pour la qualité de la vie

Uni Dufour | 18h30
www.unige.ch/-/aetas

elle évoquera les moyens de prévention des phénomènes pathologiques et les moyens de combattre au plus tôt dans une vie la dégénérescence liée à l'âge, tout en préservant le «capital santé» et en réduisant les risques liés aux maladies chroniques de notre temps. Dans le cadre du cycle de conférences ATEAS
Uni Dufour, Auditoire U300 (Lire page 10)

| CISA | THÉÂTRE
20h • L'affaire de la rue Lourcine

Metteur en scène: Eric Salama
Rencontre avec Alison Montgrin (psychologue, NCCR Affective Sciences, CISA)
C'est à un voyage dans le temps que convie Alison Montgrin. Pas besoin de machine à la H. G. Wells: le cerveau suffit. Prenant appui sur deux œuvres dont l'une prend prétexte du passé et l'autre de l'avenir, la chercheuse montre comment la mémoire elle-même se livre à un fascinant va-et-vient entre hier et demain.
Dans le cadre des Rencontres «Et moi, émois et nous!» mises sur pied par le CISA et le Théâtre du Grütli. Tout au long de la saison, les chercheurs du CISA ont été invités à porter un regard scientifique sur les thématiques abordées par les créations.
Tarif: 25 francs
Théâtre du Grütli, Genève
www.grutli.ch/
Carole.Varone@unige.ch

Pratiquer l'espace de l'école au quotidien 1: La salle de classe
31 octobre:
Session 3) Day-to-day uses of school places 2: School margins/
Pratiquer l'espace de l'école au quotidien 1: Les marges de l'école
Session 4) Art at school: towards a museification of school environment? / L'art dans l'école: Vers une «museification» de l'espace scolaire?
Uni Mail
Muriel.Monnard@unige.ch

| 3 NOVEMBRE – 21 NOVEMBRE 2014 |
Dans le creux du plâtre, l'exil des Illustres

Exposition photographique
L'Unité d'archéologie classique de l'Université de Genève coordonne dans ses murs l'exposition photographique créée par Martin Declève autour des moules de la collection des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles.
Cette exposition inaugure le nouvel espace de mise en valeur de la Collection des moulages de l'UNIGE, écrin encore vide qui accueillera les pièces de celle-ci début 2015.
Uni Bastions, Nouvelle salle de la Collection des moulages, Aile Jura, Sous-sol
Entrée libre
Contact et visites guidées:
Clara.Fivaz@unige.ch
www.unige.ch/lettres/antic/archeo/recherches/expositions.html
(Lire page 9)

| 2, 3 ET 4 MARS 2015 |
Etudiants pilotes pour un stage BOUSSOLE à l'UNIGE

Pour aider les collégiens genevois à bien choisir leur filière d'études, l'UNIGE leur offre la possibilité de suivre un stage de 3 jours dans la filière de leur choix, appelé stage BOUSSOLE.

Dans ce cadre, les étudiants de l'UNIGE ont la possibilité de devenir étudiants «pilotes» afin de: Préparer les collégiens à la vie universitaire en leur donnant les éléments indispensables pour une rentrée académique réussie; établir un programme intégrant des cours, séminaires ou travaux pratiques; guider les collégiens pendant leur stage; répondre aux questions et partager leur expérience; favoriser des rencontres avec d'autres étudiants, des assistants, des professeurs, les associations; écrire quotidiennement avec les collégiens un bref compte rendu sur la façon dont l'expérience est vécue par chacun.
Délai d'inscription pour les étudiants pilotes: **5 novembre 2014**
www.unige.ch/dife/boussole/futursetudiants/boussole/EtudiantGenevois/welcomepilote.html
Valerie.Follonier@etu.unige.ch

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| 30 OCTOBRE – 31 OCTOBRE 2014 |
School Policies and Young People's uses of Places at School

Journée d'étude organisée par la Faculté des sciences de la société et l'IUFE.
30 octobre:
Session 1) School making and perspectives for designing new learning environments / La fabrique scolaire et perspectives pour de nouveaux espaces d'apprentissage
Session 2) Day-to-day uses of school places 1: the classroom /

FORMATION CONTINUE

www.unige.ch/formcont

| 7 NOVEMBRE 2014 – 16 JANVIER 2015 |

Session Les systèmes de mémoire de traduction

Public: traducteurs professionnels; toute personne qui souhaite acquérir des connaissances dans ce domaine ou envisage d'acquérir un système de mémoire de traduction

Direction: Prof. Pierette Bouillon, Faculté de traduction et d'interprétation, Université de Genève; directrice du Département de traitement informatique multilingue (TIM); Vice-doyenne de la FTI
Tarifs: 3000 francs pour le programme complet (8 thèmes) | 500 francs par thème

Délai d'inscription pour le programme complet: **1^{er} novembre 2014**
Programme détaillé:

www.unige.ch/formcont/TAO

Tél: 022 379 88 76 |

Veronique.Sauron@unige.ch

| 7 FÉVRIER – 27 NOVEMBRE 2015 |
CAS Droits de l'homme

La complexité de la protection des droits fondamentaux dans un monde interculturel et globalisé exige des professionnels d'acquérir des compétences de haut niveau. Le Certificat offre une formation axée sur l'analyse des conventions internationales à l'aide de cas concrets.

Public: responsables politiques, parlementaires, membres du corps diplomatique, fonctionnaires, journalistes, membres d'ONG, défenseurs des droits de l'homme et spécialistes de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et des questions relatives aux réfugiés, ainsi que toutes les personnes qui, par leurs activités, sont engagées dans la protection des droits de l'homme

Direction: Prof. Maya Hertig Randall et Prof. Michel Hottelier (Faculté de droit, Université de Genève)

Délai d'inscription: **14 novembre 2014**

Sandra de Lorenzi: 022 379 85 72

fcdh@unige.ch

www.unige.ch/formcont/droitsdelhomme

ÉTUDIANTS

| CINÉ-CLUB EN THÉOLOGIE |

23 octobre, 18h15 • Jésus de Montréal (Denys Arcand, 1989, 119')

Dans le cadre du cycle de films «Jésus en technicolor». Entrée libre, ouvert à tous. Projection suivie d'un apéro-discussion.

Uni Bastions, Salle B 012

Sarah.Nicolet@unige.ch

PRIX, BOURSES, APPELS À CONTRIBUTION

Prix Isabelle Musy pour les femmes entrepreneures en sciences et technologies

Le Prix Isabelle Musy vise à encourager l'entrepreneuriat des femmes dans le domaine des sciences et des technologies.

Il est organisé sous la responsabilité du Bureau de l'égalité des chances de l'EPFL, en partenariat avec la Vice-présidence pour l'innovation et la valorisation de l'EPFL (VPIV).

Le prix est d'une valeur de 50 000 francs, remis tous les deux ans. Il récompense une femme issue d'une haute école de Suisse latine et domiciliée en Suisse latine dont les qualités d'entrepreneure et le dynamisme puissent servir d'exemple à toutes les femmes, dans le domaine des sciences et technologies.

Délai: **31 octobre 2014**

innogrant@epfl.ch

<http://vpiv.epfl.ch/PrixMusy/>

FNS – Programme Ambizione Energy

Dans le cadre de son soutien à la relève dans le domaine de l'énergie, le FNS met au concours chaque automne jusqu'en 2016 des bourses «Ambizione Energie» dotées de 90 000 francs pour trois ans (salaire compris). Le candidat doit avoir obtenu son doctorat depuis moins de cinq ans et avoir effectué un séjour de recherche postdoctoral d'au moins douze mois dans une haute école autre que celle du lieu du doctorat et avoir des publications de haut niveau.

Délai de soumission: **14 novembre 2014**

www.snf.ch/fr/encouragement/carrieres/ambizione-energy/Pages/default.aspx
ambizione.energy@snf.ch

Appel à contributions – Femmes et vie publique: sors de ta chambre!

La Commission de l'égalité organise une journée sur le thème de la relation femmes-vie publique le 12 mars 2015. Dans ce contexte, elle fait un appel à contributions pour des interventions de quinze minutes, portant sur les aspects les plus divers de la relation femmes-vie publique. L'appel s'adresse à tous et toutes les enseignant-e-s et chercheurs ou chercheuses de la Faculté des lettres, ainsi qu'aux étudiant-e-s en master et doctorat. Les propositions de contribution doivent compter 1500 signes (sans les espaces) maximum.

Délai de soumission:

30 novembre 2014

Les textes sont à envoyer à: codeg-lettres@unige.ch.

<http://bit.ly/1wao2YA>

Swiss Academies of Arts and Sciences – Sustainable Development at Universities Program (2013-2016) – 3rd call for proposals

This program aims at strengthening the position and competence of Swiss universities in supporting sustainable development. The program is run by the Network for Trans-disciplinary Research of the Swiss Academies of Arts and Sciences (td-net), based on a mandate by the Swiss University Conference and in partnership with the Mercator Foundation Switzerland. The 3rd call for proposals includes the following project types: A1 Teaching and learning courses for sustainable development A3 New: Faculty-training courses for sustainable development B1 Student projects

for sustainable development C1 Inter- and trans-disciplinary research proposals for sustainable development Students & student organizations, researchers, teaching faculty and administrative staff of the participating universities are encouraged to submit proposals. Deadline: **December 1st, 2014**
www.sd-universities.ch/
sd-universities@scnat.ch

| ANNONCER VOS ÉVÉNEMENTS |

agenda@unige.ch

T 022 379 77 52

www.unige.ch/agenda

Prochain délai d'enregistrement:
Lundi 27 octobre 2014



TRAJECTOIRES

Départs à la retraite

JEAN-PIERRE BERNARD



**Professeur ordinaire
Faculté de médecine
Division de stomatologie
et chirurgie orale**

Jean-Pierre Bernard a effectué sa formation en médecine, puis en stomatologie et chirurgie orale et maxilo-faciale à Paris. En 1980, il rejoint la Division de stomatologie et chirurgie orale de l'UNIGE, dont il a été responsable de 2010 à 2014. Jean-Pierre Bernard a grandement contribué à la mise en place de l'activité d'implantologie dentaire au sein de la Section de médecine dentaire (SMD), devenue aujourd'hui une référence internationale. Ses travaux concernent l'optimisation de cette technique qu'il a largement enseignée aux niveaux pré et post-gradué. Le modèle qu'il a développé a suscité l'intérêt de nombreuses universités étrangères. Nommé professeur adjoint en 2007, puis professeur ordinaire en 2012, Jean-Pierre Bernard a été vice-président de la SMD pendant plusieurs années et s'est beaucoup impliqué dans l'organisation de l'enseignement. Il a également été conseiller aux études pour la médecine dentaire.

MONICA CASTIGLIONE



**Professeure ordinaire
Faculté de médecine
Département de médecine
interne des spécialités**

Monica Castiglione a obtenu son doctorat à l'Université de Berne, puis s'est spécialisée en médecine interne (FMH en 1985) et en oncologie (FMH en 1998). Privat-docent, puis professeure d'oncologie à l'Université de Berne, elle a exercé les fonctions de médecin-adjoint au Département d'oncologie de l'Hôpital de l'île et de PDG de l'International Breast Cancer Study Group. En 2008, elle devient professeure invitée de la Faculté de médecine de l'UNIGE. En 2011, elle est nommée professeure ordinaire. En outre, elle a dirigé l'Unité d'oncogynécologie et le Centre du sein des HUG, de 2010 à 2014. Son principal domaine d'expertise est le cancer du sein et la conduite d'essais cliniques. Membre de plusieurs sociétés savantes nationales et internationales, notamment la European Society of Medical Oncology, Monica Castiglione fait également partie des comités de rédaction de plusieurs revues scientifiques.

FRANÇOIS CLERGUE



**Professeur ordinaire
Faculté de médecine
Département d'anesthésiologie,
pharmacologie et soins intensifs**

François Clergue a effectué ses études de médecine à Paris, puis s'est spécialisé en anesthésie-réanimation. Il a été nommé professeur des universités

en 1985, puis chef du Service d'anesthésie-réanimation de l'Hôpital Tenon (Paris) en 1992. Le professeur Clergue est arrivé à Genève en 1996, où il a été nommé médecin-chef du Service d'anesthésiologie des HUG. En 2000, il a pris la direction du Département d'anesthésiologie, pharmacologie et soins intensifs des HUG et de la Faculté de médecine en tant que professeur ordinaire. Sur le plan de la recherche, il s'est concentré sur les questions de sécurité en anesthésie et est auteur ou coauteur de plus de 150 articles. Il s'est notamment impliqué dans l'adoption de la Loi sur la sécurité anesthésique en France en 1994, ayant notamment rendu obligatoire le passage en salle de réveil et la consultation pré-anesthésique. Il a par ailleurs dirigé les comités sécurité de plusieurs sociétés d'anesthésie. François Clergue accède à la fonction de professeur honoraire.

ERIC GIRARDIN



**Professeur associé
Faculté de médecine
Département de pédiatrie**

Eric Girardin a effectué ses études de médecine à Genève, complétées par une spécialisation en pédiatrie (FMH en 1982). Il a également effectué des séjours au Canada et à Paris où il s'est spécialisé en néphrologie pédiatrique (FMH en 1989). Responsable de l'Unité de néphrologie pédiatrique des HUG depuis 1991, il est nommé privat-docent de la Faculté de médecine de l'UNIGE en 1992, professeur adjoint en 1999, puis professeur associé en 2010. Le professeur Girardin a été l'instigateur du rapprochement des services de néphrologie pédiatrique des HUG et du CHUV, qui a permis la création d'une Unité romande commune aux deux institutions. Très impliqué dans les activités cliniques, le professeur Girardin est également un chercheur de renommée internationale, en particulier dans les domaines de la pyélonéphrite et du syndrome néphrotique. Il est aussi membre de nombreuses sociétés savantes nationales et internationales.

RENÉ RIZZOLI



**Professeur ordinaire
Faculté de médecine
Département de médecine
interne des spécialités**

René Rizzoli a effectué ses études de médecine à Genève. Spécialiste FMH en médecine interne et en endocrinologie, il s'est particulièrement intéressé aux maladies métaboliques osseuses et à l'ostéoporose. Nommé privat-docent de l'UNIGE en 1990, il est devenu professeur associé en 1998 et professeur ordinaire en 2006. Il a été président de la Section de médecine clinique de 2011 à 2014. Nommé médecin-chef du Service des maladies osseuses des HUG en 2003, le professeur Rizzoli a effectué de nombreuses recherches, tant sur le plan fondamental

que clinique, sur le rôle des hormones et du calcium dans la prévention et le traitement de l'ostéoporose, ainsi que sur l'effet de certains traitements médicamenteux sur les troubles du métabolisme osseux. Outre sa contribution substantielle à la recherche, il s'est engagé tout au long de sa carrière pour une meilleure connaissance générale de l'ostéoporose et une meilleure prise en charge des patients. Il a également occupé des fonctions dirigeantes au sein de l'International Osteoporosis Foundation et est rédacteur en chef de plusieurs revues spécialisées. René Rizzoli accède à la fonction de professeur honoraire.

MARTINE COUTURIER



**Administratrice-déléguée
Global Studies Institute**

Après des études en pharmacie, Martine Couturier complète sa formation avec un diplôme en gestion d'entreprise et rejoint l'UNIGE en 1987. Administratrice adjointe à la Faculté des sciences économiques et sociales, elle travaillera, dès 1996 et jusqu'à sa fermeture, au sein de l'Institut d'architecture. Très engagée dans le lancement de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE), elle apportera ensuite, en qualité d'administratrice déléguée, une aide précieuse et décisive lors de la création du Global Studies Institute (GSI) en 2013. Son expérience et sa connaissance de l'Université, comme son caractère franc et sa gaieté, manquent déjà à ses collègues du GSI.

JEAN-FRANÇOIS BALAVOINE



**Vice-doyen associé
Professeur associé
Faculté de médecine**

Jean-François Balavoine a obtenu son diplôme de médecin (1976), son doctorat (1984) et sa spécialisation en médecine interne à Genève. Après des séjours au Canada et en France, il s'est installé comme médecin praticien à Genève. Conseiller aux études à la Faculté de médecine de l'UNIGE de 1988 à 2012, il a joué un rôle crucial dans la mise en place du nouveau programme d'études. Ayant beaucoup œuvré pour la reconnaissance de l'enseignement post-gradué structuré et pour la mise en place des maîtrises universitaires d'études avancées (MAS), Jean-François Balavoine s'est également consacré à l'enseignement dans les domaines de la sémiologie clinique, de la médecine psychosociale, de l'éthique et des infections. En 2003, il est nommé professeur associé et vice-doyen associé chargé de la formation postgraduée et en médecine de premier recours. Au niveau clinique, en tant que médecin consultant aux HUG, il a participé aux activités d'enseignement au sein du Service de médecine interne générale et du Service d'immunologie clinique.

CEUX QUI FONT L'UNIGE

Ingrid Dufrasne-Martin, assistante de direction aux Ressources humaines

Qu'est-ce que vous aimez dans votre travail?

Le contact avec la communauté universitaire. Les échanges avec les collaborateurs sont toujours enrichissants.

Enfant, vous rêviez de devenir?

Chirurgienne.

Si vous deviez faire ou refaire des études universitaires, quelle filière choisiriez-vous?

Les sciences économiques, plus particulièrement le marketing, ou les sciences sociales dans le domaine des relations publiques. Ce sont en effet deux branches dynamiques dans lesquelles j'aime évoluer.

Une personnalité qui vous inspire?

Chaque personne peut être source d'inspiration pour autrui à un niveau ou à un moment de sa vie.

Si vous disposiez d'une année sabbatique, qu'en feriez-vous?

J'en profiterais pour prendre le temps de m'occuper de mes enfants, de peindre, d'aller au cinéma quand personne n'y va, de prolonger un peu mes voyages. De faire des choses simples.



Photo: J. Erard/UNIGE

DERNIÈRES PARUTIONS

Vieillir aujourd'hui



Le professeur Martin van der Linden et Anne-Claude Juillerat van der Linden, chargée de cours à la Section de psychologie (FPSE), signent un ouvrage

engagé qui défend une approche humaniste du vieillissement. Après avoir expliqué le contexte social et culturel qui a conduit à une médicalisation croissante du vieillissement – l'approche biomédicale –, les auteurs montrent en quoi le vieillissement cérébral et cognitif semble être modulé par de multiples facteurs, intervenant tout au long de la vie. Ce changement de perspective implique que davantage de ressources devraient être allouées à la prévention et au développement de pratiques d'évaluation et d'intervention psychosociales prenant en compte les personnes âgées dans leur individualité.

Penser autrement le vieillissement, par Martial Van der Linden et Anne-Claude Juillerat Van der Linden, Editions Mardaga, 2014, 272 p.

Jeux de mémoire au cinéma



Membre du Centre interfacultaire en sciences affectives, la professeure Patrizia Lombardo (Faculté des lettres) propose de voir la cinéphilie comme un jeu de mémoire

et d'imagination entre cinéastes et spectateurs. Les films de Scorsese, Lynch, Jarmusch et Van Sant y sont présentés comme des usages imaginatifs de l'histoire du cinéma, comme de l'histoire de la peinture, de la musique, de la littérature ou de la photographie.

Memory and Imagination in Film, par Patrizia Lombardo, Palgrave Macmillan, 2014, 264 p.

Expliquer les droits humains



S'ils imprègnent profondément le droit des Etats comme celui des relations internationales, les droits de l'homme n'en demeurent

pas moins source d'incertitude et d'incompréhension. Alors qu'ils ont vocation à réunir, ils sont souvent perçus comme des vecteurs de division. L'ouvrage édité par les professeurs Maya Hertig et Michel Hottelier (Faculté de droit) a ainsi pour but d'exposer, d'expliquer et de mettre en relief les caractéristiques propres aux droits de l'homme. Il offre un regard transdisciplinaire et varié, en combinant visions théoriques et expertise acquise sur le terrain.

Introduction aux droits de l'homme, édité par Maya Hertig Randall et Michel Hottelier, Editions Schulthess, 2014, 850 p.

Genre et éducation



Dernier-né de la collection «Raisons éducatives» de la Section des sciences de l'éducation (FPSE), cet ouvrage propose de prendre de la distance

par rapport aux positionnements idéologiques sur les questions de genre et de faire le point de manière scientifique sur ce que cette notion signifie, en particulier

dans le domaine de l'éducation et de la formation. De l'école à l'université, de l'éducation informelle à la socialisation professionnelle, des pratiques des enseignants aux questions de didactique, les auteurs proposent un large tour d'horizon de cette problématique.

Former envers et contre le genre, par Isabelle Collet et Caroline Dayer, Raisons éducatives, UNIGE, 2014

Le prix de l'art



Quels sont les critères pertinents permettant l'évaluation d'une œuvre d'art et quels sont les risques inhérents à cet exercice?

Cet ouvrage édité

par Anne Laure Bandle, assistante à la Faculté de droit, regroupe les contributions de plusieurs professeurs et traite des domaines liés à cette problématique (contentieux, vente, garanties, fiscalité ou encore l'objet d'art comme investissement).

L'art a-t-il un prix? édité par Anne Laure Bandle et Pierre Gabus, Editions Schulthess, 2014, 164 p.

RECHERCHE

Guérir du diabète de type 2, c'est possible

Dans son dernier livre, Grégoire Lager, de la Faculté de médecine, explique comment les patients diabétiques de type 2 peuvent espérer «sortir» de leur maladie

On peut guérir du diabète de type 2. La preuve? Plusieurs patients y sont parvenus. La recette est simple bien que sa mise en œuvre puisse s'avérer plus compliquée: améliorer sa condition physique, manger différemment, perdre du poids, etc. Tel est le message fort que veut faire passer Grégoire Lager, collaborateur scientifique au Département de santé et médecine communautaires (Faculté de médecine) dans son dernier livre *Guérir du diabète de type 2*.



L'exercice et la perte de poids aident à sortir du diabète. Photo: AFP

PERTE DE SENSIBILITÉ

Le diabète de type 2 (qui concerne 90% des diabétiques) est le résultat de l'apparition progressive d'une résistance à l'insuline, une hormone qui permet de capter le sucre circulant dans le sang et de le faire entrer dans les cellules du corps. Il arrive en effet que ces dernières, sous l'action de l'obésité, d'une nourriture trop grasse ou encore d'un manque d'exercice physique, perdent leur sensibilité à l'insuline.

En général, le pancréas parvient à pallier cette défaillance en augmentant sa production d'hormones. Mais au bout d'un moment l'organe ne parvient plus à suivre. La résistance des cellules et l'incapacité du pancréas à la compenser engendrent le diabète.

Avec le temps, la maladie peut s'aggraver et provoquer la destruction progressive des cellules productrices de l'insuline. A un certain point, le pancréas est trop profondément atteint et ne syn-

thétise plus d'hormones du tout.

C'est avant ce stade ultime que Grégoire Lager propose d'agir afin d'augmenter la sensibilité de nos cellules à l'insuline. Et c'est possible, affirme-t-il. L'amélioration de la condition physique, la perte de poids et une alimentation contenant peu de graisse ainsi que des mesures comme la diminution du stress, des excès d'alcool et de la consommation (voire l'arrêt) de tabac permettent en effet de retraverser dans l'autre sens la

limite arbitraire entre diabète et non-diabète. Et plus les éléments pour se sensibiliser à l'insuline sont mis en place tôt, plus les chances de guérison sont élevées.

SORTIR DU DIABÈTE

Il s'agit d'une véritable rémission, ou «sortie du diabète», que l'on pensait impossible il y a quelques années seulement mais qui est aujourd'hui officiellement décrite et acceptée notamment par l'Association américaine du diabète.

Bien sûr, admet l'auteur, tous les patients, notamment ceux chez qui la maladie est trop avancée, ne pourront pas guérir. Cependant, même chez eux, les éléments décrits dans le livre permettent d'éviter la plupart des complications de la maladie et d'être un «diabétique en bonne santé».

À LIRE |

Guérir du diabète de type 2 par Grégoire Lager
Editions Ovadia, 2014, 330 p.

En bref...

L'UNIGE à la pointe du poinçon

Le Poinçon de Genève, label de certification pour la haute horlogerie, a dévoilé l'adoption d'une nouvelle technologie de poinçonnage. Issue d'un laboratoire de la Section de physique (Faculté des sciences), elle a été développée en partenariat avec une spin-off de l'UNIGE: la société PHASIS. Basé sur les nanotechnologies et la physique des matériaux, le procédé permet de modifier, à l'échelle microscopique, la surface de pièces métalliques. Il a l'avantage de pouvoir marquer des composants très petits et de n'appliquer aucune force sur les pièces dont l'intégrité physique est totalement respectée. poincondeneve.ch

Le portable, générateur de nombres aléatoires

Il est possible de transformer son téléphone portable en générateur de nombres aléatoires. C'est ce que démontre un article publié le 29 septembre dans la revue *Physical Review X* par une équipe de la Section de physique (Faculté des sciences). L'idée consiste à exploiter la sensibilité des caméras intégrées dont la qualité permet quasiment de compter le nombre de photons arrivant sur le capteur. La physique quantique implique toutefois qu'une partie de cette information est due à un parfait hasard. Un hasard qu'il est possible d'exploiter à l'aide d'un programme afin d'en tirer une chaîne de nombres purement aléatoires. Ces derniers sont utilisés dans les jeux de hasard et dans les protocoles assurant la confidentialité des données. A l'heure actuelle, ils sont générés par des appareils très coûteux.

<http://ick.li/UTZnPa>

A la racine des piquants des souris

Chez la souris épineuse, certains follicules pileux ont évolué de telle façon à ce qu'ils donnent naissance à des piquants plutôt qu'à des poils normaux

La croissance de piquants sur le dos de la souris épineuse (*Acomys dimidiatus*) est due à la structure asymétrique des follicules pileux qui leur ont donné naissance. Cette observation, rapportée dans un article paru le 25 septembre dans la revue en ligne *EvoDevo*, montre comment une modification morphologique apparue au cours de l'évolution a abouti à la transformation de poils du pelage droits et ronds en des piquants beaucoup plus grands et concaves. Le travail, dirigé par Michel Milinkovitch, professeur, et Athanasia Tzika, maître-

assistante au Département de génétique et évolution (Faculté des sciences), s'inscrit dans l'étude de la diversité des phanères (productions issues de l'épiderme) chez les mammifères et, plus particulièrement, des piquants des hérissons ou des porcs-épics.

Les gros poils concaves de la souris épineuse ont la particularité de s'arracher facilement, parfois avec des bouts de peau. Le derme se régénère ensuite avec de nouveaux follicules, évitant ainsi de créer des zones chauves. Cette stratégie pourrait représenter un moyen de défense du petit rongeur contre ses congénères ou des prédateurs qui, croyant avoir attrapé leur proie, se retrouvent avec seulement une touffe de piquants dans la gueule.

«Nous avons montré que la forme concave des piquants est associée à l'asymétrie de deux parties anatomiques du follicule pileux (le cortex et la gaine épithéliale), note Sophie Montandon, doctorante au Département de génétique et évolution et première auteure de l'article. Une simulation numérique, réalisée par Bastien Chopard, professeur au Département d'informatique, a ensuite confirmé que la gaine épithéliale asymétrique exerce sur le poil en pleine croissance une force mécanique suffisante pour lui donner la forme observée.»

Les chercheurs aimeraient maintenant comprendre comment cette asymétrie est apparue en identifiant les gènes et les processus physiques impliqués dans le processus.

DERNIÈRE MINUTE

| RELÈVE ACADÉMIQUE |

Bien démarrer sa thèse

Pour soutenir au mieux ses nouveaux doctorants et doctorantes, l'UNIGE organise une séance d'information le jeudi 30 octobre de 12h15 à 14h, à Uni Dufour (salle 260). Intitulée «Bien démarrer sa thèse», elle a pour but de présenter les services de l'Université à la disposition des doctorants et de transmettre des informations importantes autour des procédures et des droits des collaborateurs. A noter qu'à l'instar de la Faculté des lettres, la Faculté de droit s'est dotée, cette année, d'un service de soutien aux doctorants.

| DISTINCTIONS |

Faculté des sciences

Le Prix BioAlps 2014 a été décerné à Ron Appel, professeur au Département d'informatique, cofondateur et directeur du SIB Institut suisse de bioinformatique. Le SIB, qui fournit l'infrastructure nécessaire à la recherche en médecine et en sciences de la vie, est devenu un acteur clé de la recherche

en Suisse. Positionné parmi les leaders de la scène bio-informatique mondiale, l'Institut contribue en outre à la renommée de l'expertise et du savoir-faire suisses.

Chercheur au Centre universitaire d'informatique, Juan Diego Gomez s'est vu remettre le prix de la Fondation Dalle Molle pour le meilleur projet de recherche sur la qualité de la vie. Il partage cette distinction avec Hanna Krasnova de l'Université de Berne. Le projet «SeeColOr» de Juan Gomez a pour but de développer un prototype de substitution visuelle destiné à aider les personnes aveugles ou malvoyantes.

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Pour sa thèse «Ségrégation et inégalités scolaires: le cas de l'enseignement secondaire à Genève», Samuel Charmillot, chargé d'enseignement, a remporté le Prix Jean-Claude Eicher pour le développement de la recherche en éducation. Décerné par l'Université

de Bourgogne, ce prix récompense, tous les deux ans, des travaux de jeunes chercheurs.

Centre interfacultaire en sciences affectives

Olga Klimecki, post-doctorante au Centre interfacultaire en sciences affectives, vient de recevoir le prestigieux Prix de la Society for Social Neuroscience qui récompense les contributions significatives des jeunes chercheurs en neurosciences. Olga Klimecki mène des travaux sur les émotions liées à la socialisation, l'empathie et la compassion.

| INFORMATIQUE |

Wi-fi gratuit pour les visiteurs

Un nouveau wi-fi nommé «guest-unige» est désormais disponible pour les visiteurs de l'UNIGE (invités, participants à des conférences, etc.). Ceux-ci peuvent facilement s'y connecter en enregistrant leur numéro de téléphone portable via une interface de connexion, puis en entrant un code reçu par SMS (accès valable six mois). Le code fonctionne

également pour les wi-fi gratuits de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des HUG.

<https://plone.unige.ch/distic/pub/reseau/>

| RANKINGS |

Classements 2014 de l'UNIGE

Pour l'année 2014, les classements obtenus par l'UNIGE ont été respectivement 66^e au Shanghai Ranking, 85^e au QS World University Rankings et 107^e au Times Higher Education World University Rankings.

| ART-SCIENCE |

Résidence artistique

Artiste indienne, Megha Katyal est accueillie trois mois durant au Centre interfacultaire en sciences affectives, dans le cadre d'une bourse de Pro Helvetia. L'artiste, qui participera aux séminaires, conférences et aux activités de recherche menées dans les locaux de Campus Biotech, cherche à mieux comprendre le fonctionnement interne et physiologique des émotions.

DANS L'OBJECTIF

Un Dies academicus haut en couleur



Photo: J. Erard/UNIGE

Le Dies academicus, orchestré pour la dernière fois par le recteur Jean-Dominique Vassalli, s'est déroulé le vendredi 10 octobre à Uni Dufour, en présence de nombreuses personnalités du monde académique et politique. Venant clôturer la Semaine des droits humains, l'événement était placé cette année sous le signe des droits de l'enfant. Quatre doctorats *honoris causa* ont été délivrés par l'Université à l'occasion de

cette cérémonie. Les lauréats sont Jeffrey Hedenquist, Amartya Sen, Jean Zermatten et Rex Alton Wright. Le Prix Latsis a été remis à Gregor T. Chatton et le Prix mondial Nessim-Habif est revenu à Veena Das. Par ailleurs, Barbara Moser-Mercer s'est vu remettre la Médaille de l'innovation. Quant à la Médaille de l'Université, elle a été décernée conjointement aux Fondations Louis Jeantet et Hans Wilsdorf.

EN LIGNE

A l'ère des livres numériques

La généralisation des tablettes et liseuses électroniques favorise l'utilisation du livre numérique. Ce dernier peut être enrichi de ressources multimédias (image, vidéo, audio, etc.) qui représentent un complément pratique au livre imprimé. Dans ce contexte, la Bibliothèque de l'UNIGE propose un large choix de livres numériques dont la collection se développe au fur et à mesure avec des ouvrages de différents éditeurs scientifiques. Ainsi, plus de 400 000 titres sont disponibles, la plupart étant en libre accès. Les ressources éducatives libres enrichissent progressivement les livres numériques qui se prêtent particulièrement bien à ce mode de distribution



<http://bit.ly/10U3its>

Rubrique préparée en collaboration avec le service NTICE de la DiSTIC

HORIZONS

«La marchandisation érode le sens de la communauté»

Le philosophe américain Michael Sandel donnera une conférence autour des questions d'argent et d'éthique, le 30 octobre prochain, à l'occasion de la remise des Prix Latsis universitaires

Dans son dernier ouvrage *Ce que l'argent ne saurait acheter*, le philosophe américain et professeur à Harvard Michael Sandel fustige la marchandisation de nos sociétés. Il est le conférencier invité pour la remise des Prix Latsis 2014.

Faites-vous référence à ce que l'argent ne peut acheter dans l'absolu ou à ce qu'il ne devrait pas pouvoir acheter?

Michael Sandel: Il existe certaines choses que l'argent ne peut acheter. Si l'on tente de s'acheter un ami, il n'y a aucune chance que cela fonctionne. Un ami loué ne peut être aussi vrai, sincère qu'un ami authentique. Mais tous les biens ne sont pas de cette sorte. Prenez un rein ou tout autre organe du corps humain. Un rein acheté pour une greffe peut parfaitement fonctionner à partir du moment où le donneur (vendeur) et le receveur (acheteur) sont biologiquement compatibles. Pour autant, doit-on laisser un tel commerce exister? Voilà le genre de questions morales que nos sociétés doivent se poser et c'est de cela que je parle dans mon livre. Quel doit être l'usage de l'argent et du marché dans une «bonne» société?

Cette tendance à la marchandisation est-elle en augmentation?

Assurément. Et si la tendance est certainement plus marquée aux Etats-Unis, le phénomène est mondial. Une économie de marché est un outil, un outil utile à bien des égards, pour organiser l'activité productrice. En revanche, une société de marché est un endroit où tout est à vendre. La valeur monétaire des choses, leur potentiel



Photo: S. Mitchell

mercantile finissent par dominer tous les aspects de nos existences, vie personnelle, vie amicale, santé, éducation, politique, vie civique.

Quels sont, selon vous, les biens et services que l'on ne devrait pas autoriser à la commercialisation pour des raisons morales?

Voici quelques exemples. Pour rassembler de l'argent à des fins de conservation de faunes et d'espèces en danger, certains pays organisent des enchères pour permettre à des chasseurs fortunés de tuer des animaux rares. Récemment, l'un d'entre eux a déboursé 350 000 dollars pour tuer un rhinocéros. Autre exemple: une ville en Californie donne aux prisonniers le choix d'intégrer une cellule individuelle pour un coût de 90 dollars par jour. Et puis tous les jours, on voit se développer des écoles privées, des hôpitaux privés, des militaires privés.

Où fixer la limite alors?

C'est à la société de décider ce qui peut ou non être commercialisé. Ce sera un débat difficile, car il mêlera de très nombreux avis, de très nombreuses conceptions éthiques et morales différentes. Mais il faut l'avoir. C'est au citoyen de définir sa société, non au consommateur, quand bien même ce sont deux aspects de ce que chacun de nous est.

Dans votre ouvrage, vous montrez aussi que l'argent n'a pas toujours l'effet escompté.

Prenez ces programmes qui ont proposé de payer des élèves pour lire des livres. Dans le court terme, cette mesure s'est révélée efficace. Mais désastreuse sur le long terme, car ces enfants ont développé un rapport purement utilitariste, mercantiliste à la lecture. A aucun moment, ils ne l'envisagent comme une activité en-

richissante sur le plan du développement personnel. Voilà un exemple typique où l'argent ne produit pas les effets «bénéfiques» escomptés, mais des effets pervers.

Vous critiquez ceux qui défendent des modèles de marché neutre. Mais peut-on modéliser le sens moral et l'y intégrer?

Certains économistes maintiennent que l'économie est une science neutre du comportement humain. Je ne suis pas d'accord. C'est même l'une des principales raisons qui m'ont poussé à écrire cet ouvrage. Même si la morale ne peut en aucun cas être modélisée dans un algorithme ou réduite à une formule mathématique, les économistes doivent néanmoins en finir avec cette approche «neutre» et replacer leur science dans un cadre de philosophie morale et politique.

Au fond, que risquons-nous à tout commercialiser?

Que les riches et les moins riches ne partagent plus rien du tout au quotidien dans nos sociétés. Qu'ils ne se croisent plus dans les mêmes toilettes, dans les mêmes cinémas, dans les mêmes hôpitaux, etc. La marchandisation de nos sociétés érode la solidarité sociale et le sens de la communauté. Nous avons de moins en moins de lieux de mixité sociale. Or la démocratie repose fondamentalement sur le sentiment que nous partageons et que nous pouvons tous contribuer au développement des biens communs. Ce fractionnement de la société en fonction de l'argent constitue peut-être l'un des plus gros défis pour nos démocraties. ■

IMPRESSUM

| le journal |

Université de Genève
Service de communication
24 rue Général-Dufour
1211 Genève 4
lejournald@unige.ch
www.unige.ch/lejournald
Secrétariat, abonnements
T 022 379 75 03 | F 022 379 77 29

Responsable de la publication

Didier Raboud

Rédaction

Alexandra Charvet, Jacques Erard,
Pierre-Yves Frei, Sylvie Fournier, Vincent
Monnet, Anne-Laure Payot, Melina
Tipticoglou, Anton Vos

Correction

lepetitcorrecteur.com

Conception graphique

Jeremy Maggioni, Guy Mandofia

Impression

Atar Roto Presse SA, Vernier

Tirage

8 000 exemplaires

Reprise du contenu des articles autorisée
avec mention de la source.

Les droits des images sont réservés.

| PROCHAINE PARUTION |

jeudi 6 novembre 2014



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE